

ACCOMPAGNEMENT PRO BTP

Un parcours évolutif qui s'adapte aux besoins du demandeur d'emploi



Le Réseau CREPI propose aux bénéficiaires en recherche d'emploi du groupe de protection sociale Pro BTP un accompagnement afin de favoriser leur **retour à l'emploi** dans une activité professionnelle correspondant à leurs projets et à la réalité du marché du travail local.



► Méthodologie de l'action

Le dispositif Pro BTP c'est un accompagnement de 4 à 6 mois au bénéfice de personnes en recherche d'emploi. L'accompagnement proposé couvre un parcours individualisé où le participant se retrouve en cohésion avec un groupe à travers plusieurs ateliers pouvant être animé collectivement.

Accompagnement individuel

5 à 8 entretiens individuels avec chacun des participants
Fréquence : 1 tous les mois soit 10 entretiens / mois pour un groupe de 10

Ateliers collectifs

- + Ateliers BTP
- + Techniques de recherche d'emplois
- + Ateliers savoir-être

Pro BTP souhaite, par le biais du CREPI, offrir la possibilité de bénéficier d'un accompagnement pour faciliter :

- + Le retour direct à l'emploi dans le BTP
- + La reconversion professionnelle dans un autre secteur d'activité
- + L'accès à la formation ou à la création ou reprise d'une entreprise

Cet accompagnement est pris en charge par la caisse de retraite des personnes affiliées Pro BTP.



« Le chômage c'est notre responsabilité collective, on peut tous agir à notre niveau ! »

J.P. DEFOUCAUT, Président du PACTE CIVIQUE

► Accompagnement

L'offre d'accompagnement proposé par le Réseau CREPI se compose d'un suivi individuel, d'ateliers collectifs et de rencontres directes avec des entreprises.

Entretiens individuels

Ces rendez-vous permettent de suivre l'avancement des actions, des démarches personnelles afin le cas échéant d'apporter un appui à la résolution des difficultés rencontrées et d'adapter les outils à la situation du bénéficiaire. A noter que cet accompagnement individuel à pour objectif le retour mais aussi le maintien dans le l'emploi.

Ateliers collectifs

L'accompagnement individuel est renforcé par la participation des bénéficiaires à des ateliers collectifs. Ces ateliers sont fondamentaux pour créer un esprit de groupe et renforcer les compétences professionnelles de chacun. Ces temps collectifs peuvent être répartis en trois catégories : « **pratiques professionnelles dans le BTP** », « techniques **et recherche d'emplois** » et « **savoir-être & confiance en soi** ».